

I. Grandeurs proportionnelles

1/ Définition

Une grandeur est une caractéristique d'un objet qui se mesure ou se calcule, comme par exemple la masse, la durée, la longueur, le prix, le volume, ...

Deux grandeurs sont **proportionnelles** si elles évoluent dans les mêmes proportions.

C'est à dire, si une grandeur est multipliée par un nombre, alors l'autre grandeur est multipliée par le même nombre.

Exemple

A une station essence, le prix en euros à payer est proportionnel à la quantité de carburant acheté.

Ainsi, si 5 litres de carburant coutent 10 euros, alors 10 litres vont couter deux fois plus, soit 20 euros.